

Facture N° 221659

[220140]

Bon de commande N° 220196

Date: 29/07/2022

Date d'échéance: 05/08/2022

Votre Contact: [REDACTED]

Date de livraison: 26/08/2022

[REDACTED]

[REDACTED]

Tél.:
Etage: 0Gsm: [REDACTED]
Monte-charge: ☐

Tél. 1: [REDACTED]

Gsm: [REDACTED]

Non assujetti

A Facturer

Taux de T.V.A.: En l'absence de contestation par écrit, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la facture, le client est présumé reconnaître que (1) les travaux sont effectués à un bâtiment d'habitation dont la première occupation a eu lieu au cours d'une année civile qui précède d'au moins dix ans la date de la première facture relative à ces travaux, (2) qu'après l'exécution de ces travaux, l'habitation est utilisée, soit exclusivement soit à titre principal comme logement privé et (3) que ces travaux sont fournis et facturés à un consommateur final. Si au moins une de ces conditions n'est pas remplie, le taux normal de T.V.A. de 21 p.c. sera applicable et le client endossera, par rapport à ces conditions, la responsabilité quant au paiement de la taxe, des intérêts et des amendes dus.

Libellé	Montant commande HT	% d'acompte	Acompte HT
Articles TVA 6 %	17 460.48	70 %	12 222.53
Articles TVA 21 %	1 150.08	70 %	862.91
Total	18 610.56		13 085.44

Maison > 5 ans + Installation : TVA de 6 % sur meubles, hotte, #vier et robinnet.

Informations légales et financières

	Base	TVA	TTC	Total de l'acompte à payer:	14 000.00 €
TVA 3: 21 %	862.91	181.21	1 044.12	Payé:	
TVA 1: 6 %	12 222.53	733.35	12 955.88		
Total:	13 085.44	914.56	14 000.00	de de l'acompte à payer:	14 000.00 €
30% d'acompte pour lancer la commande et le solde est à payer maximum 7 jours avant la livraison moi, le client, j'ai pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte. Selon l'article 21 de la LAB, lxina devra déclarer les dépassements en espèces Les prix sont garantis 1 an à dater du BDC La date présumée d'exigibilité de la TVA correspond à la date ultime de paiement mentionnée sur cette facture.					

Garanties

- ☒ Cette commande bénéficie de la GARANTIE SERENITY
Voir rappel des conditions particulières en annexe.
- ☐ Je ne souhaite pas bénéficier de l'extension de garantie applicable à l'électroménager